

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/09/2012

Réception par le Prefet : 10/09/2012

Publication : 14/09/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-8-8-6

Séance du vendredi 7 septembre 2012

### **CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES COLLÈGE RENÉ SCHICKELE À SAINT LOUIS COLLÈGE LAZARE DE SCHWENDI À INGERSHEIM COLLÈGE DE FORTSCHWIHR**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'article R216-15 du Code de l'Éducation relatif à l'attribution des logements dans les établissements publics locaux d'enseignement, par conventions d'occupation précaire,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 30 octobre 1998 approuvant le modèle de convention d'occupation précaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN VOIR DELIBERE

Fixe la nouvelle situation des concessions de logement par nécessité absolue et utilité de service conformément à :

- \* l'annexe I du rapport pour le collège René SCHICKELE à SAINT LOUIS,
- \* l'annexe II du rapport pour le collège d'INGERSHEIM,
- \* l'annexe III du rapport pour le collège de FORTSCHWIHR.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

**LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE ET UTILITE DE SERVICE  
AU COLLEGE René SCHICKELE à SAINT LOUIS**

**Situation ancienne des concessions de logement**

Localisation		nécessité absolue de service			
		consistance des logements		Personnels du Département	Personnels de l'ETAT
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS	
1)	1er étage droit	4	92m <sup>2</sup>	Agent TOS	
2)	1er étage milieu	2	45m <sup>2</sup>		
3)	1er étage gauche	5	110m <sup>2</sup>		Principal
4)	2ème étage droit	4	92m <sup>2</sup>		
5)	2ème étage milieu	3	65m <sup>2</sup>		
6)	2ème étage gauche	4	100m <sup>2</sup>		Gestionnaire

**Situation nouvelle des concessions de logement**

Localisation		nécessité absolue de service				utilité de service		date de la délibération du conseil d'administration	
		consistance des logements		Personnels du Département	Personnels de l'ETAT	Personnels de l'ETAT	Montant mensuel de la redevance		Révision: indice de référence des loyers
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS					
1)	1er étage droit	4	95m <sup>2</sup>			Conseiller Principal d'Education	371 € (par référence à l'avis des domaines du 23/12/2011)	indice de base de départ: 120,95 (3ème trimestre 2011)	28/06/2011
2)	1er étage milieu	2	40m <sup>2</sup>	non affecté à un emploi		/	/	/	28/06/2011
3)	1er étage gauche	4	96m <sup>2</sup>	Agent TOS					28/06/2011
4)	2ème étage droit	5	120m <sup>2</sup>		Gestionnaire				21/03/2011
5)	2ème étage gauche	5	120m <sup>2</sup>		Principal				21/03/2011

## ANNEXE II

### LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU COLLEGE Lazare de SCHWENDI à INGERSHEIM

#### Situation ancienne

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession
		nombre de pièces	surface		
1)	Bâtiment 8 - 2ème étage	7	130m <sup>2</sup>		Principal
2)	Bâtiment 8 - 2ème étage	5	105m <sup>2</sup>	Agent TOS	
3)	Bâtiment 8 - 2ème étage	4	85m <sup>2</sup>	Agent TOS	

#### Situation nouvelle

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	Bâtiment 8 - 2ème étage	7	130m <sup>2</sup>		Principal	03/11/2011
2)	Bâtiment 8 - 2ème étage	5	105m <sup>2</sup>	Agent TOS		03/11/2011
3)	Bâtiment 8 - 2ème étage	4	85m <sup>2</sup>		Personnel d'administration	19/06/2012

### ANNEXE III

#### LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU COLLEGE de FORTSCHWIHR

##### Situation ancienne

LOCALISATION de tous les appartements disponibles		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession
		nombre de pièces	surface		
1)	1er étage droite	5	130,00m <sup>2</sup>		Principal
2)	1er étage droite	3	90,00m <sup>2</sup>		Gestionnaire
3)	1er étage gauche	3	90,00m <sup>2</sup>	Agent TOS	
4)	rez de chaussée droite	3	60,00m <sup>2</sup>		Conseiller principal d'éducation
5)	rez de chaussée gauche	3	60,00m <sup>2</sup>	Agent TOS	

##### Situation nouvelle

LOCALISATION de tous les appartements disponibles		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	1er étage droite	5	130,00m <sup>2</sup>		Principal	12/04/2012
2)	1er étage droite	3	90,00m <sup>2</sup>		Gestionnaire	12/04/2012
3)	1er étage gauche	3	90,00m <sup>2</sup>	Agent TOS		12/04/2012
4)	rez de chaussée droite	3	60,00m <sup>2</sup>	Agent TOS		12/04/2012
5)	rez de chaussée gauche	3	60,00m <sup>2</sup>	Agent TOS		12/04/2012